



agence nationale
de la cohésion
des territoires

OUROUX EN
MORVAN



Développement d'un tiers-lieu

Pour la commune d'Ouroux-en-Morvan (58)

Photo : office de Tourisme Bourgogne



Développement d'un tiers-lieu à Ouroux-en-Morvan (58)

La problématique

- La commune d'Ouroux en Morvan de 600 habitants fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional du Morvan, au centre des Grands Lacs, dans la Nièvre.
- Malgré un déclin démographique d'environ 10% en 10 ans, la dynamique économique et touristique est relativement importante. La commune bénéficie en effet d'un tissu commercial diversifié (boulangerie, épicerie, bar-brasserie, hôtels, gîtes...) et de nombreux services publics (école, service postal, équipements sportifs...).
- Forte d'un tissu associatif dynamique, une démarche citoyenne a été initiée par l'association les « Chemins de Ouroux », visant à réhabiliter l'ancienne voie de chemin de fer du Tacot, reliant les villages du Morvan entre eux, pour installer une liaison douce (vélo et randonnée).
- Dans ce contexte, la commune et l'association souhaiteraient voir réhabiliter l'ancienne gare du Tacot, aujourd'hui inutilisée et en vente, pour en faire un projet de revitalisation du centre-bourg.
- L'objectif serait d'y développer un projet hybride (type tiers-lieu), plusieurs pistes ont été recensées : musée, exposition d'œuvres, espace de réemploi, offre de services de mobilité, hébergement touristique ou temporaire, café associatif.
- Dans ce cadre, la commune sollicite un appui auprès de l'ANCT afin d'étudier les conditions de création d'un tiers-lieu permettant éventuellement d'acheter et réhabiliter le bâtiment de l'ancienne gare.

Clients

- ANCT
- Ouroux en Morvan

Année

2025 – 2026

Notre action

Accompagner la structuration et le développement d'un projet pérenne au service de l'attractivité communale et de ses habitants

- Etape 1** : identifier les besoins clefs du territoire et ceux pouvant être pris en charge par le projet

En concertation avec les élus, les habitants et les acteurs locaux, nous structurons une préprogrammation du tiers-lieu, prenant en compte les spécificités et les besoins du territoire. L'objectif est de rassembler les communautés en charge de l'animation du tiers-lieu autour d'enjeux communs et d'aboutir à une programmation possible.

- Etape 2** : analyser la faisabilité des services envisagés dans le projet de tiers-lieu

Les différentes conditions de faisabilité sont étudiées pour chaque fonction du tiers-lieu identifiée : les moyens nécessaires, l'organisation, les cibles visées, les partenaires, l'implication bâtementaire etc. Différents scénarios sont présentés ayant pour objectif d'aboutir à la structuration collective d'une offre de service réaliste et d'un modèle économique pérenne.

- Etape 3** : structurer un partenariat et une gouvernance entre la commune et le ou les porteurs de projet

A partir de l'offre de services retenue précédemment, nous identifierons les besoins en matière de partenariat et le rôle de chacun dans le projet, à savoir la commune, ainsi que le ou les porteurs de projet.

Ancienne gare d'Ouroux en Morvan

